

## **Article 1: Organisation**

Autocenter Goedert, entreprise sise au 140, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, nommée ci-après « l'organisateur », organise un jeu-concours intitulé « Pneus Été ».

## **Article 2: Participation au jeu-concours et modalités**

La participation à ce jeu-concours est ouverte à toutes personnes physiques majeures ayant une adresse valide au Luxembourg ou en Grande Région (France, Belgique, Allemagne) à l'exclusion du personnel de la société organisatrice.

La participation au jeu-concours implique l'acceptation entière et sans condition du présent règlement.

Après avoir acheté leurs pneus sur le site [www.autocentergoedert.lu](http://www.autocentergoedert.lu), les clients sont inscrits d'office au tirage au sort qui aura lieu le 14 avril 2017. Le gagnant du jeu-concours sera directement contacté par e-mail ou par téléphone et aura la chance de voir son achat précédent remboursé, à hauteur de 500,00 € maximum.

## **Article 3: Désignation du gagnant**

Le gagnant du présent jeu-concours sera informé de son gain par e-mail ou par téléphone à l'adresse/au numéro saisi lors de la création du compte client Internet. Le gagnant est prié de prendre contact avec Autocenter Goedert à Hollerich endéans 4 semaines (21 jours) après avoir été informé de son gain par e-mail. Si tel n'est pas le cas, Autocenter Goedert se réserve le droit de désigner un autre gagnant par tirage au sort. Aucune contestation en la matière ne sera prise en considération. Aucun message ne sera transmis aux perdants. Autocenter Goedert ne pourra pas être tenue responsable si la saisie des données dans le compte client n'est pas correcte et empêche ainsi la prise de contact.

## **Article 4: Durée du jeu**

La participation au jeu-concours est ouverte du 27 mars 2017 au 09 avril 2017 à 23h59.

## **Article 5: Dotation**

Le jeu-concours « Pneus Été » prévoit le remboursement d'un achat de pneus. La valeur maximale du gain ne dépassera pas 500,00 €. Si le gagnant a dépensé plus à l'achat de ses pneus, il sera remboursé à hauteur de 500,00 € maximum. Le reste de la somme demeurera à sa charge. Aussi, le montant remboursé ne peut dépassé le montant d'achat de pneus réellement payé. Aucun remboursement ne sera effectué concernant une prestation liée à l'achat de pneus (montage, remplacement de roue, géométrie, gardiennage, recyclage de pneus).

Autocenter Goedert se réserve le droit de changer et/ou de remplacer sans préavis le gain nommé ci-dessus par un lot d'une valeur équivalente. Le gain ne pourra pas être remplacé ou échangé. Aucune contestation en la matière ne sera prise en considération.

Le remboursement sera effectué endéans un délai maximum de 15 jours directement sur le compte bancaire lié à l'achat fait sur Internet.

Le lot est nominatif et non cessible

## **Article 6: Exclusion de responsabilités**

Si par suite d'un cas de force majeure ou pour toute autre cause, le jeu-concours devait être annulé, reporté ou interrompu, Autocenter Goedert ne pourra en aucun cas être tenu responsable. La responsabilité d'Autocenter Goedert ne pourra davantage être engagée en cas de problèmes techniques, de quelque nature qu'ils soient.

### **Article 7: Modification**

Autocenter Goedert se réserve le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler ce jeu-concours ou de modifier la nature du gain sans préavis. La responsabilité d'Autocenter Goedert ne pourrait être engagée sur ce fait par le participant ou toute autre personne. Autocenter Goedert se réserve le droit d'exclure des personnes du présent jeu-concours en cas d'abus ou de suspicion d'abus allant à l'encontre du présent règlement.

### **Article 8: Données personnelles**

Par sa participation au jeu, l'utilisateur autorise expressément et gracieusement l'utilisation de ses données personnelles saisies lors de la création du compte client, pour être contacté par Autocenter Goedert dans le cadre de futures actions marketing (ceci peut être révoqué à tout moment par écrit à l'adresse mentionnée sous l'article 9). Autocenter Goedert ne donnera en aucun cas les données personnelles des participants à des tiers en dehors du cadre de ce jeu-concours.

Le gagnant de ce jeu-concours autorise l'utilisation de son nom pour la communication sur les sites de l'opération (ainsi qu'à l'occasion de campagnes publicitaires ou promotionnelles liées au présent jeu-concours).

Conformément à la loi du 2 août 2002 sur la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, tout participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données nominatives le concernant et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse énoncée sous l'article 9 du présent règlement.

### **Article 9: Communication**

Toute communication relative au présent jeu-concours doit être envoyée à l'adresse suivante:

Autocenter Goedert - Jeu-concours «Pneus été»

140, route d'Esch

L-1471 Luxembourg

### **Article 10: Divers**

Le présent règlement ainsi que les relations entre Autocenter Goedert et tous les participants du jeu-concours sont soumis à la loi luxembourgeoise.

Le présent règlement a été déposé auprès de l'Etude Carlos Calvo, huissier de justice, sis au 65, rue d'Eich L-1461 Luxembourg.

Les tribunaux du Grand-Duché de Luxembourg seront les seuls compétents pour toute contestation relative au jeu-concours proposé.

Autocenter Goedert en tant que société organisatrice peut cependant porter le litige devant toute autre juridiction qui, à défaut de l'élection de juridiction qui précède, aurait normalement compétence à l'égard du participant.

Aucune contestation ne sera recevable 15 jours après la clôture de ce jeu-concours.